



DÉCISION N° 00057/25/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO du **31 JUIL 2025**
portant attribution du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert
N°00000058/AONO/MINEE/CIPM/2025 DU 03 juin 2025 pour les travaux de construction des mini
adductions d'eau potable (AEP) par pompage solaire dans les localités de BILONO II et A EKOUDA
par ELIG AMBASSA, dans le Département de la LEKIE, Région du Centre en deux (02) lots (en
procédure d'urgence).
Financement : CAS-EAU, EXERCICE 2025 DU MINEE EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau
et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant
réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code
de Marchés Publics ;
Vu La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31/12/2024 Portant Instructions relatives à l'exécution des
lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités
Publiques pour l'exercice 2025 ;
Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°00000058/AONO/MINEE/CIPM/2025 DU 03 juin
2025 ;
Considérant le procès-verbal N°00000087/L/MINEE/CIPM/2025 du 28 juillet 2025 de la Commission
Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Considérant le Communiqué portant publication des résultats de l'appel d'offres national ouvert
N°00000058/AONO/MINEE/CIPM/2025 DU 03 juin 2025 ;

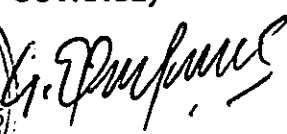
DECIDE:

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000058/AONO/MINEE/CIPM/2025 DU 03 juin 2025
pour les travaux de construction des mini adductions d'eau potable (AEP) par pompage solaire dans
les localités de BILONO II et A EKOUDA par ELIG AMBASSA, dans le Département de la LEKIE,
Région du Centre en deux (02) lots (en procédure d'urgence) **est déclaré infructueux.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP
- ARCHIVES/CHRONO

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAITRE D'OUVRAGE)

Cloundou Essomba Gaston